



PARLEMENT EUROPÉEN

2014 - 2019

Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

PROJET D'ORDRE DU JOUR

RÉUNION INTERPARLEMENTAIRE DE COMMISSIONS

Parlement européen – parlements nationaux

Paquet "Frontières intelligentes": défis européens, pratiques nationales, marche à suivre

Lundi 23 février 2015, de 15 heures à 18 h 30

Mardi 24 février 2015, de 9 heures à 12 h 30

Parlement européen, Bruxelles

Salle JAN 6Q2

Réunion organisée avec le soutien de la direction des relations avec les parlements nationaux

Contexte et objectif de la réunion

En février 2013, la Commission européenne a présenté des propositions législatives qui, ensemble, forment le paquet "Frontières intelligentes". Celui-ci se compose de deux principaux éléments: la proposition relative à un système d'entrée/sortie (COM(2013)95) permettant d'enregistrer la date et le lieu d'entrée et de sortie des ressortissants de pays tiers franchissant les frontières extérieures, de calculer la durée de leur séjour et de déclencher une alerte lorsque les périodes de séjour autorisées arrivent à expiration; et la proposition relative à un programme d'enregistrement des voyageurs (COM(2013)97), qui permettrait à certaines catégories de ressortissants de pays tiers qui voyagent fréquemment (par exemple voyageurs d'affaires, membres de la famille, etc.), sous réserve qu'ils aient fait l'objet d'un contrôle de sûreté préalable adéquat, d'entrer dans l'Union en utilisant des procédures simplifiées de vérification aux frontières, y compris des barrières automatiques. Ces deux propositions sont complétées par une troisième, qui modifie le code frontières Schengen "en ce qui concerne l'utilisation du système d'entrée/sortie (EES) et le programme d'enregistrement des voyageurs (RTP)" (COM(2013)0096).

La commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures (commission LIBE) débat de ces propositions depuis qu'elles ont été présentées et, au cours de la dernière législature, a recensé des éléments extrêmement préoccupants dans les textes présentés. Ces éléments et les préoccupations exprimées par les États membres au sein du Conseil, ainsi que par la Commission, ont conduit à la réalisation d'une étude technique approfondie. Cette étude a été présentée à la commission LIBE par la Commission le 16 octobre 2014. Le 3 décembre, M. Avramopoulos, membre de la Commission, a annoncé à la commission que les propositions de 2013 seraient retirées et remplacées par de nouvelles propositions à la fin de l'année 2015 ou au début de l'année 2016. Au cours de l'année 2015, un certain nombre d'essais pratiques seront menés dans divers postes-frontières afin de mettre à l'épreuve l'efficacité de diverses options en situation réelle.

La réunion est conçue comme un forum où puisse avoir lieu un échange de vues et d'informations entre parlementaires nationaux et députés au Parlement européen. L'avis des parlements nationaux sera très précieux non seulement sur des questions d'ordre général, mais encore sur les contextes nationaux spécifiques à chaque pays (emplacement géographique, types de frontière, flux de voyageurs, etc.) et sur les pratiques nationales, qui varient fortement d'un État à l'autre (par exemple en termes d'utilisation des systèmes d'entrée/sortie nationaux, ou en ce qui concerne les programmes d'enregistrement des voyageurs existants).

Documents de référence

Propositions et documents y afférents:

- Proposition de règlement portant création d'un programme d'enregistrement des voyageurs
<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52013PC0097>
- Document de travail des services de la Commission – explications détaillées
http://ec.europa.eu/dgs/home-affairs/doc_centre/borders/docs/1_en_autre_document_travail_service_part1_v3.pdf
- Analyse d'impact accompagnant la proposition
http://ec.europa.eu/dgs/home-affairs/doc_centre/borders/docs/1_en_impact_assessment_part1_v3.pdf
- Résumé de l'analyse d'impact accompagnant la proposition
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=SWD:2013:0051:FIN:FR:PDF>
- Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil portant création d'un système d'entrée/sortie pour l'enregistrement des entrées et sorties des ressortissants de pays tiers franchissant les frontières extérieures des États membres de l'Union européenne
[Proposition de règlement portant création d'un système d'entrée/sortie](#)
- Document de travail des services de la Commission – explications détaillées
[Document de travail des services de la Commission – explications détaillées](#)
- Analyse d'impact accompagnant la proposition
http://ec.europa.eu/dgs/home-affairs/doc_centre/borders/docs/1_en_impact_assessment_part1_v4.pdf
- Résumé de l'analyse d'impact accompagnant la proposition
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=SWD:2013:0048:FIN:FR:PDF>
- Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 562/2006 en ce qui concerne l'utilisation du système d'entrée/sortie (EES) et le programme d'enregistrement des voyageurs (RTP)
[Proposition de règlement modifiant le règlement \(CE\) n° 562/2006](#)
- Avis du Contrôleur européen de la protection des données sur les propositions de règlement portant création d'un système d'entrée/sortie (EES) et de règlement portant création d'un programme d'enregistrement des voyageurs (RTP)
https://secure.edps.europa.eu/EDPSWEB/webdav/site/mySite/shared/Documents/Consultation/Opinions/2013/13-07-18_Smart_borders_FR.pdf
- Avis 05/2013 du groupe de travail "article 29" sur la protection des données, adopté le 6 juin 2013, sur les frontières intelligentes
http://ec.europa.eu/justice/data-protection/article-29/documentation/opinion-recommendation/files/2013/wp206_fr.pdf
- Étude technique sur les frontières intelligentes – Rapport final
http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2014_2019/documents/libe/dv/smart_borders_report/smart_borders_report_en.pdf
- Étude technique sur les frontières intelligentes – Analyse de coûts – Rapport final
http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2014_2019/documents/libe/dv/14_cost-report/14_cost-report_en.pdf

- Document de travail DÍAZ DE MERA GARCÍA CONSUEGRA / FAJON sur la modification du règlement (CE) n° 562/2006 en ce qui concerne l'utilisation du système d'entrée/sortie (EES) et le programme d'enregistrement des voyageurs (RTP)
http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2014_2019/documents/libe/dt/1044/1044381/1044381fr.pdf
- Document de travail DÍAZ DE MERA GARCÍA CONSUEGRA sur la création d'un système d'entrée/sortie pour l'enregistrement des entrées et sorties des ressortissants de pays tiers franchissant les frontières extérieures des États membres de l'Union européenne
http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2014_2019/documents/libe/dt/1044/1044352/1044352fr.pdf
- Document de travail FAJON sur le programme d'enregistrement des voyageurs
http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2014_2019/documents/libe/dt/1044/1044363/1044363fr.pdf
- Textes soumis officiellement au Parlement européen par les parlements nationaux concernant les frontières intelligentes
http://www.connect.ep.parl.union.eu/parnaweb/cms/lang/fr/Subsidiarity_1/Subsidiarity_1/2013-proposals_1
- Position des parlements nationaux sur la proposition de règlement portant création d'un programme d'enregistrement des voyageurs
<http://www.ipex.eu/IPEXL-WEB/dossier/dossier.do?code=COD&year=2013&number=0059&appLng=FR>
- Position des parlements nationaux sur la proposition de règlement portant création d'un système d'entrée/sortie
<http://www.ipex.eu/IPEXL-WEB/dossier/dossier.do?code=COD&year=2013&number=0057&appLng=FR>
- Position des parlements nationaux sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 562/2006 en ce qui concerne l'utilisation du système d'entrée/sortie (EES) et le programme d'enregistrement des voyageurs (RTP)
<http://www.ipex.eu/IPEXL-WEB/dossier/dossier.do?code=COD&year=2013&number=0060&appLng=FR>

Ordre des travaux Lundi 23 février 2015

- 15 heures - 15 h 5 **Allocution de bienvenue d'Iliana IOTOVA**, vice-présidente de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures du Parlement européen
- 15 h 5 - 15 h 10 **Allocution de bienvenue d'Ainārs LATKOVSKIS**, président de la commission de la défense, des affaires intérieures et de la lutte contre la corruption du parlement letton

15 h 10 - 17 h 10 SÉANCE I: Nécessité des frontières intelligentes <i>(Nécessité, proportionnalité, but des systèmes)</i>
--

Cette séance est consacrée à un débat politique sur les nouveaux systèmes et leur(s) but(s) ainsi que sur la question de leur proportionnalité. Est envisageable également un examen de différentes possibilités pour les systèmes (en matière de biométrie, de conservation des données, etc.).

Cette séance pourrait être l'occasion d'aborder les thèmes suivants:
quelle est la situation actuelle aux postes-frontières? Quels problèmes les propositions visent-elles à résoudre? À quel point les problèmes rencontrés varient-ils en fonction de la frontière concernée? Quelles solutions peut-on envisager? Qu'est-ce que les systèmes existants (SIS II, VIS, Eurodac) sont en mesure d'accomplir et qu'est-ce qui est hors de leur portée? La mise en place d'un système EES et d'un programme RTP est-elle nécessaire et proportionnée?

Modératrice: **Iliana IOTOVA**, vice-présidente de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures du Parlement européen

Intervenants:

- 15 h 10 - 15 h 40 **Tanja FAJON**, rapporteure, programme d'enregistrement des voyageurs (RTP)
Agustín DÍAZ DE MERA GARCÍA CONSUEGRA, rapporteur, système d'entrée/sortie (EES)
- 15 h 40 - 15 h 55 **Rihards KOZLOVSKIS**, président du Conseil de l'Union européenne, ministre de l'intérieur, Lettonie
- 15 h 55 - 16 h 10 **Dimitris AVRAMOPOULOS**, membre de la Commission chargé de la migration, des affaires intérieures et de la citoyenneté
- 16 h 10 - 17 h 10 Questions et réponses / Débat

17 h 10 - 18 h 30 SÉANCE II: Examen du bien-fondé de la conception des frontières intelligentes

À la suite des préoccupations exprimées par le Parlement et le Conseil au sujet des propositions législatives de 2013, la Commission a entamé un examen du bien-fondé de la conception, exercice dont le but est de définir différentes options pour la mise en œuvre du paquet "frontières intelligentes". Cet examen se déroule en deux étapes:

1. une étude technique, menée par la Commission, qui a pour objectif de définir, puis d'évaluer, les options et les solutions les plus appropriées et les plus prometteuses;
2. une phase d'essai, confiée à l'Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA), qui a pour objectif de contrôler la faisabilité des options envisagées dans l'étude technique et d'entériner le bien-fondé des systèmes envisagés pour les contrôles, tant automatiques que manuels, aux frontières.

Cette séance vise à donner une vue d'ensemble complète de l'état des lieux de cet examen, ainsi qu'à procéder à un échange de vues à ce sujet.

Modératrice: **Ana BIRCHALL**, présidente de la commission des affaires européennes et membre de la commission conjointe spéciale sur l'adhésion de la Roumanie à l'espace Schengen du parlement roumain

Intervenants:

17 h 10 - 17 h 25 **Rob ROZENBURG**, DG HOME, Commission européenne, Chef d'unité – Résultats de l'étude technique sur les frontières intelligentes: Commission européenne

17 h 25 - 17 h 40 **Giovanni BUTTARELLI**, CEPD – Du point de vue de la protection des données

17 h 40 - 17 h 55 **Krum GARKOV**, directeur d'eu-LISA – La phase d'essai: eu-LISA

17 h 55 - 18 h 30 Questions et réponses / Débat

Séance suivie d'un cocktail réservé aux parlementaires nationaux et aux députés au Parlement européen

Ordre des travaux Mardi 24 février 2015

9 heures - 10 h 30 SÉANCE III: Spécificités et défis liés aux différents types de frontière

La situation actuelle et les défis à venir varient fortement d'un État membre à l'autre, ainsi que d'un poste-frontière extérieur à l'autre. C'est le cas notamment en matière de nombre de voyageurs, de la nationalité de ces derniers, des moyens de transport utilisés pour franchir la frontière, des conditions climatiques, etc. Les incidences des nouveaux systèmes sur les frontières diffèrent dès lors également.

Sont communiquées, lors de cette séance, des informations de première main sur les services de contrôle aux frontières de différents pays. Les parlementaires nationaux sont invités à présenter les pratiques nationales lors du débat qui suit.

Modératrice: **Kinga GÁL**, vice-présidente de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures du Parlement européen

Intervenants:

9 heures - 9 h 10 **Vesa BLOMQUIST**, lieutenant-colonel, chef d'unité, police aux frontières finnoise – Frontières terrestres

9 h 10 - 9 h 20 **Ronald HARMSMA**, général de brigade, directeur des opérations de la maréchaussée royale néerlandaise – Frontières aériennes

9 h 20 - 9 h 30 **Francisco José BARCELÓ ARJONA**, officier de police, port d'Algésiras, Espagne – Frontières maritimes

9 h 30 - 10 h 30 Questions et réponses / Débat

10 h 30 - 12 heures SÉANCE IV: Accès à des fins répressives

Aucune utilisation à des fins répressives n'est proposée par la Commission. Cette dernière propose toutefois que la première évaluation du système, deux ans après le début de l'activité, examine "en particulier la manière dont [l'EES] pourrait contribuer à la lutte contre les infractions terroristes et les autres infractions pénales graves" et étudie "la question de l'éventuel accès à des fins répressives [...]" (article 46, paragraphe 5). Les États membres, quant à eux, semblent néanmoins être favorables à l'octroi d'un tel accès dès le départ. Cette séance vise à débattre de l'accès à des fins répressives sous tous ses aspects.

Modérateur: **José MAGALHÃES**, membre de la commission des affaires constitutionnelles, des droits, des libertés et des garanties du

parlement portugais

Intervenants:

10 h 30 - 10 h 45 **Sinan SELEN**, chef de département, département de lutte contre le terrorisme, ministère de l'intérieur, Allemagne

10 h 45 - 11 heures **Evelien BROUWER**, professeur agrégé, droit de la migration, faculté de droit, Vrije Universiteit, Amsterdam

11 heures - 12 heures Questions et réponses / Débat

12 heures - 12 h 30 SÉANCE V: La voie à suivre

Conclusions des rapporteurs

ANNEXE

REMARQUE IMPORTANTE À L'ATTENTION DES PERSONNES SOUHAITANT ASSISTER À LA RÉUNION

Tous les participants des parlements nationaux (députés, fonctionnaires et représentants basés à Bruxelles) doivent remplir le formulaire d'inscription en ligne pour l'événement à l'adresse suivante:

http://www.opinio.europarl.europa.eu/opinio/s?s=secured_icm_libe

MODALITÉS PRATIQUES POUR LE DÉBAT

- *Au cours des débats, de manière à permettre au plus grand nombre de parlementaires possible d'intervenir, le temps de parole des orateurs sera limité à celui prévu dans le projet de programme. Le temps de parole des autres participants dépendra du nombre de parlementaires souhaitant s'exprimer ainsi que du temps disponible.*
- *Les députés sont priés de bien vouloir remplir le formulaire de demande de temps de parole (en indiquant leur nom et leur parlement) qui sera distribué dans la salle de réunion.*
- *Les orateurs souhaitant compléter leurs interventions sont priés d'adresser leurs documents (de préférence en anglais ou en français) à l'avance au secrétariat (adresse électronique: libe-secretariat@europarl.europa.eu). Ces documents seront distribués lors de la réunion.*
- *Les documents de la réunion seront progressivement ajoutés sur le site web de la commission LIBE, à la section Événements, (<http://www.europarl.europa.eu/activities/committees/homeCom.do?language=FR&body=LIBE>), ainsi que sur la page consacrée aux relations avec les parlements nationaux (<http://www.europarl.europa.eu/relnatparl/en/meetings.html>).*

LA RÉUNION SERA DIFFUSÉE EN DIRECT ET ENREGISTRÉE

Pages de la commission LIBE:

<http://www.europarl.europa.eu/committees/fr/LIBE/home.html>

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Secrétariat LIBE	Relations avec les parlements nationaux
Katrin HUBER Administratrice Bureau: SQM 08 Y 034 Téléphone: +32(2)28 44692 Katrin.Huber@europarl.europa.eu	Jitka POLÁŠKOVÁ Administratrice Bureau: WIE 05U024 Téléphone: +32(0)2 28 31056 jitka.polaskova@europarl.europa.eu
Gerrit HUYBREGHTS Administrateur Bureau: SQM 08 Y 045 Téléphone: +32(2)28 41094 gerrit.huybreghts@europarl.europa.eu	Patrizia DI LEO Assistante Bureau: WIE 05U018 Téléphone: +32(0)2 28 41186 patrizia.dileo@europarl.europa.eu
Nessa CULLIMORE Assistante Bureau: SQM 08 Y 042 Téléphone: +32(2)28 46565 nessa.cullimore@europarl.europa.eu	
Angela HRINCESCU Assistante de la commission LIBE Bureau: SQM 08 Y 033 Téléphone: +32(2)28 41544 angela.hrinescu@europarl.europa.eu	